

NOTE DE SERVICE

RELATIVE AU PLAN DE CONTINUITE CAMPUS 2023

pour l'année 2023

Note n°2023-DFT-CAMPUS-2023

23/03/2023

CAMPUS 2023
AMBITIONS POUR LE SPORT



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Paris, le 23/03/2023

**Service du Développement
fédéral et territorial (DFT)**

Dossier suivi par :

Agathe Barbieux
01 53 82 74 41

Johann Cauët
01 53 82 74 28

Pauline Augé
01 53 82 74 30

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT
à

**MESDAMES ET MESSIEURS LES DÉLÉGUÉ-ES TERRITORIAUX ADJOINT-ES DE
L'AGENCE NATIONALE DU SPORT**

Note n°2023-DFT-CAMPUS-2023

OBJET : Note relative au plan de continuité « Campus 2023 » pour l'année 2023

Cette note a pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre du plan de continuité « Campus 2023 » évoqué dans la note de service n°2023-DFT-02 du 17/02/2023 relative aux projets sportifs territoriaux (PST)

I. PREAMBULE

Sur préconisation du comité d'emploi, les membres du Conseil d'administration de l'Agence Nationale du Sport ont acté, le 14/12/2020, l'accompagnement (à hauteur d'1M€ par an de 2021 à 2023) par l'Agence nationale du Sport du programme d'apprentissage « Campus 2023 » mis en place par le Comité d'Organisation de la Coupe du Monde de Rugby France 2023.

Pour rappel, Campus 2023 est le centre de formation des apprentis (CFA) de la Coupe du Monde de Rugby France 2023 qui avait pour ambition de permettre à près de 1 500 apprentis de profiter de l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby, de se former et d'acquérir une expérience dans les domaines du sport, du tourisme et de la sécurité événementielle.

Le CFA a ainsi proposé 3 parcours de formation en Sport (1 156 apprentis et 90 Assistants Directeur de Site), Tourisme (90 apprentis) et Sécurité (42 apprentis). Pour le sport, 3 niveaux de formation en apprentissage sont proposés :

- Niveau 4, Bac +1 « Mention Complémentaire Animation et Gestion des Structures Sportives » en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale ;
- Niveau 6, Bac +3 « Chef de projet Evènementiel » adossé à la certification complémentaire « Administrateur de Structure Sportive », Bac +3 Licence STAPS « Gestion et Développement des Organisations Sportives » et « Management du Sport ».
- Niveau 7, Bac +5
 - o « Master en Management des Organisations Sportives » et Master « Manager de Projet Evènementiel »
 - o Programme Assistant Directeur de Site en Master « Manager du marketing et de la performance commerciale » (précédemment, ils ont tous passés un diplôme « Chef de projets événementiels »)

1 156 jeunes entre 18 et 30 ans, suivant une formation au sein du Parcours Sport, avec 10% des postes réservés à des personnes en situation de handicap, ont pu et vont profiter de l'organisation de la coupe du monde de rugby pour se former aux métiers du sport et répondre aux besoins des structures sportives locales.

Les apprentis œuvrent dans tout le territoire hexagonal et ultra-marin au sein de clubs, de comités départementaux et de ligues régionales. Les structures d'accueil sont en majorité affiliées à la Fédération française de rugby (FFR) ; néanmoins, près de 350 postes ont été réservés à des structures affiliées à d'autres fédérations agréées afin de promouvoir la mutualisation des emplois au sein du mouvement sportif et accroître l'employabilité des jeunes apprentis formés.

Campus 2023 a représenté l'opportunité pour une structure sportive de disposer d'une ressource pour l'aider à se professionnaliser et à construire son projet de développement.

Ce dispositif est également l'opportunité de valoriser l'expérience et l'engagement des équipes dirigeantes et bénévoles puisque Campus 2023 s'appuie sur les diverses expériences et expertises pour accompagner la formation des apprentis en désignant des maîtres d'apprentissage.

Campus 2023 répond aux besoins en compétences des structures sportives, accompagne l'« effet coupe du monde » et investit dans la jeunesse pour laisser un héritage durable à l'échelle des territoires. France 2023 travaille en étroite collaboration avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et les acteurs territoriaux (régions, opérateurs de compétences, partenaires économiques...) afin d'offrir aux apprentis, à l'issue de leur formation, un accompagnement individualisé pour leur assurer une employabilité pérenne au plan local.

C'est dans ce cadre que l'Agence nationale du Sport s'est engagée, lors de son Conseil d'Administration du 8 décembre 2022, à soutenir la création sur la période 2023-2025, de 250 emplois pluriannuels pérennes, réservés à des alternants qui ont bénéficié de formations proposées par le CFA Campus 2023. Le GIP France 2023 a également décidé, lors de son Conseil d'Administration du 2 février 2023, l'allocation d'une partie de ses crédits pour soutenir la création de 250 emplois supplémentaires.

Ainsi, un fonds « Agence nationale du Sport / GIP France 2023 » intitulé « plan de continuité Campus 2023 » est créé en faveur de la création de 500 emplois, représentant un total sur 3 ans de 18 M€ (50% par chaque partie). Il est précisé que la contribution du GIP France 2023 vise à financer 250 emplois **dans des « structures rugby »**.

20% maximum des aides (soit 100) pourront être attribuées à des associations non affiliées à la Fédération Française de Rugby si elles répondent aux critères d'éligibilité et qu'elles salarient un jeune apprenti issu du dispositif Campus 2023.

II. CRITERES ET MODALITES D'ATTRIBUTION

Le « plan de continuité Campus 2023 » s'inscrit dans les « projets sportifs territoriaux (PST) – Emploi » gérés par les délégués territoriaux adjoints (DRAJES). L'enveloppe correspondante (6M€ en 2023) sera identifiée dans le Compte Asso sous l'intitulé « Campus 2023 ».

Il revient aux DRAJES, au regard de la liste des associations intéressées par la démarche et de la liste des apprentis, présentées respectivement en annexes I et II, d'attribuer les aides à l'emploi « Campus 2023 », après analyse de la capacité de la structure à pérenniser l'emploi et de la qualité du projet déposé.

Un point d'étape par région concernant le dépôt des dossiers devra être réalisé avec les équipes territoriales de Campus 2023 au milieu de la campagne. La liste des coordinateurs territoriaux Campus 2023 est présentée en annexe III.

Un point sur l'utilisation de l'enveloppe sera effectué en septembre 2023, et ce, afin d'envisager des transferts de crédits d'une région à une autre dans le cas où certaines enveloppes prévues ne seraient pas entièrement consommées.

L'aide apportée (non dégressive) est de 12 000€ par an pendant 3 ans pour **un contrat en CDI à temps plein**.

L'aide peut être proratisée en fonction du temps de travail prévu dans le contrat de travail et versée à la structure qui portera le contrat.

Cette subvention est uniquement réservée aux structures **qui embauchent un alternant ayant réalisé une formation au sein du CFA Campus 2023** (cf. annexe I). Une approche par salarié et non par poste est nécessaire.

Les bénéficiaires de l'aide seront par ordre de priorité :

- 1/ les structures rugby qui accueillent ou ont accueilli un apprenti Campus 2023
- 2/ Les structures rugby qui n'ont jamais accueilli d'apprenti Campus 2023
- 3/ les structures hors rugby qui accueillent ou ont accueilli un apprenti Campus 2023
- 4/ Les structures hors rugby qui n'ont jamais accueilli d'apprenti Campus 2023

Ne seront éligibles que les contrats qui débiteront entre le 01/11/2023 et le 31/12/2023. Afin de permettre la mise en paiement, les structures signeront un contrat avec le salarié avant le début de leur mission (en septembre 2023) qu'elles devront ensuite envoyer au service instructeur.

III. REPARTITION DES CREDITS PAR REGION

Suite à un travail d'analyse des besoins par territoire (sur les associations et sur les apprentis), la répartition des emplois et des crédits afférents est prévue comme suit :

Région	Nb emplois à financer	Nb max d'emplois hors rugby	Crédits correspondants	Nb apprentis dans le dispositif	Nb structures dans le dispositif
Auvergne-Rhône-Alpes	80	16	960 000 €	167	152
Bourgogne Franche Comté	15	3	180 000 €	30	28
Bretagne	25	5	300 000 €	50	42
Centre Val de Loire	15	3	180 000 €	37	33
Corse*	4	0	48 000 €	10	6
Grand Est	15	3	180 000 €	42	38
Haut de France	25	5	300 000 €	79	67
Ile de France	51	10	612 000 €	136	107
Normandie	20	5	240 000 €	40	33
Nouvelle Aquitaine	80	16	960 000 €	157	141
Occitanie	70	14	840 000 €	201	162
Guadeloupe	5	1	60 000 €	12	12
Guyane	4	1	48 000 €	8	8
La réunion	7	2	84 000 €	15	15
Martinique	5	1	60 000 €	9	9
Mayotte	4	1	48 000 €	9	9
Nouvelle Calédonie	6	1	72 000 €	12	10
Polynésie Française*	10	2	120 000 €	19	18
Wallis et Futuna*	1	1	12 000 €	0	0
Pays de la Loire	25	5	300 000 €	43	37
Provence-Alpes-Côte d'Azur	33	5	396 000 €	80	60
TOTAL	500	100	6 000 000 €	1 156	987

*Les territoires de Polynésie Française, Corse et Wallis et Futuna bénéficient de dispositions particulières. Une étude au cas par cas sera effectuée avec les autorités compétentes.



Frédéric SANAUR
 Directeur général de l'Agence nationale du Sport

Annexe I – Liste des apprentis et structures Campus 2023

Cf. document joint

Annexe III – Liste des coordinateurs territoriaux Campus 2023

Région	Nom	Fonction	Téléphone	Mail
Auvergne-Rhône-Alpes	Mélanie BOSC	Coordinatrice Territoriale	06 02 12 08 07	Melanie.bosc@france2023.rugby
	Lauriane DALLE	Responsable de secteur SUD EST	06 49 93 56 18	Lauriane.dalle@france2023.rugby
	Carine PERE	Coordinatrice Territoriale		Carine.pere@france2023.rugby
Bourgogne Franche Comté	Mélanie BOSC	Coordinatrice Territoriale	06 02 12 08 07	Melanie.bosc@france2023.rugby
	Lauriane DALLE	Responsable de secteur SUD EST	06 49 93 56 18	Lauriane.dalle@france2023.rugby
	Carine PERE	Coordinatrice Territoriale		Carine.pere@france2023.rugby
Bretagne	Christophe JACQUET	Coordinateur Territoriale	06 73 77 03 58	Christophe.jacquet@france2023.rugby
	José MACHADO	Responsable de secteur NORD	06 70 37 60 30	Jose.machado@france2023.rugby
Centre Val de Loire	Marine BREILLOT	Coordinatrice Territoriale	06 71 43 30 77	Marine.breillot@france2023.rugby
	José MACHADO	Responsable de secteur NORD	06 70 37 60 30	Jose.machado@france2023.rugby
Corse	Katy CHEY	Coordinatrice Territoriale	07 83 68 00 76	Katy.chey@france2023.rugby
Grand Est	Marine BREILLOT	Coordinatrice Territoriale	06 71 43 30 77	Marine.breillot@france2023.rugby
	José MACHADO	Responsable de secteur NORD	06 70 37 60 30	Jose.machado@france2023.rugby
Haut de France	Marine BREILLOT	Coordinatrice Territoriale	06 71 43 30 77	Marine.breillot@france2023.rugby
	José MACHADO	Responsable de secteur NORD	06 70 37 60 30	Jose.machado@france2023.rugby
Ile de France	Marine BREILLOT	Coordinatrice Territoriale	06 71 43 30 77	Marine.breillot@france2023.rugby
	José MACHADO	Responsable de secteur NORD	06 70 37 60 30	Jose.machado@france2023.rugby
Normandie	Marie VERZEROLI	Coordinatrice Territoriale	06 77 08 90 79	Marie.verzeroli@france2023.rugby
	José MACHADO	Responsable de secteur NORD	06 70 37 60 30	Jose.machado@france2023.rugby
Nouvelle Aquitaine	Gregoire VERDENAL	Responsable de secteur OUEST	06 70 42 79 47	Gregoire.verdenal@france2023.rugby
	Benjamin PLOUZEN	Coordinateur Territoriale	06 80 81 44 60	Benjamin.plouzen@france2023.rugby

Région	Nom	Fonction	Téléphone	Mail
Occitanie	Gregoire VERDENAL	Responsable de secteur OUEST	06 70 42 79 47	Gregoire.verdenal@france2023.rugby
	Marie-Elsa RAYSSAC	Coordinatrice Territoriale	06 80 81 45 86	marie-elsa.rayssac@france2023.rugby
Outre Mer	Katy CHEY	Coordinatrice Territoriale	07 83 68 00 76	Katy.chey@france2023.rugby
Pays de la Loire	Marie VERZEROLI	Coordinatrice Territoriale	06 77 08 90 79	Marie.verzeroli@france2023.rugby
	José MACHADO	Responsable de secteur OUEST	06 70 37 60 30	Jose.machado@france2023.rugby
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Imaan MANROUF	Coordinateur Territoriale	06 70 35 41 93	Imaan.manrouf@france2023.rugby
	Lauriane DALLE	Responsable de secteur SUD EST	06 49 93 56 18	Lauriane.dalle@france2023.rugby